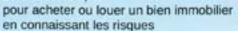


L'exposition décrit également :

le dispositif "information acquéreurs et locataires",





le plan de prévention des risques naturels,



la gestion de crise









Où aller voir l'exposition ?

communes établissements Dans d'enseignement du département :

voir l'agenda sur www.ain.gouv.fr/risques-majeurs-r408.html













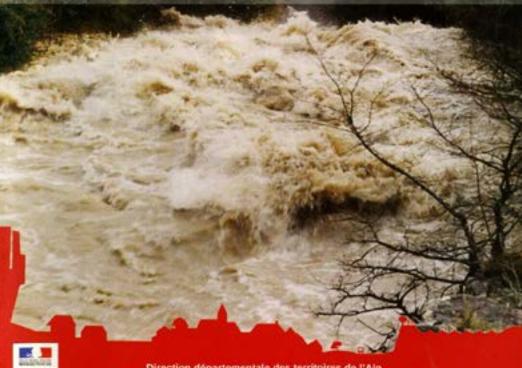








Exposition sur les risques naturels dans l'Ain





Direction départementale des territoires de l'Ain 23 rue Bourgmayer - CS 90410 - 01012 Bourg-en-Bresse Cedex Tel.: 04 74 45 62 37 - Fax: 04 74 45 24 48 - Mail: ddt-sur-pr@nin.gouv.fr















La Nature est et restera indomptable



ing weinalish word

AIM earl elevier eeupelreel eel ve acillecque

Sommaire de l'exposition en 13 panneaux

Introduction : les phénomènes naturels et le risque

Les inondations

Les inondations

Les crues torrentielles - la prévention des crues torrentielles Les crues de plaine - vivre en zone inondable

Les ouvrages de protection : les digues

Les mouvements de terrain

Les glissements de terrain Les chutes de blocs - les travaux de protection La cluse de Nantua

Les séismes - Le retrait-gonflement des argiles Les cavités souterraines

L'information acquéreurs et locataires

Le plan de prévention des risques naturels

La gestion de crise





Pourquoi une exposido sur les risques naturels dans FAin ?

L'Ain est concerné par ces risques, notamment les inondations et les mouvements de terrain.

Il faut développer la culture du risque, sans pour autant être alarmiste, pour acquérir les bons réflexes et améliorer l'efficacité de la prévention.

L'exposition présente :

les principaux aléas naturels auxquels est exposé le département de l'Ain









les événements passés

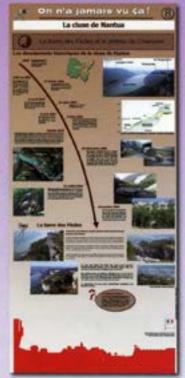




les mesures prises par l'État ou les collectivités pour prévenir le risque et s'en protéger







les sources d'information où le public peut se renseigner :



en mairie



sur www.ain.gouv.fr



en préfecture

